





Impuls VIF

Analyse transversale et évaluation globale
des projets d'impulsion VIF

Leen Cortebeeck

Rémi Devienne

Astrid Nève

Stijn Thieren

12 juin 2025

Ordre du jour

1. Introduction
2. Approche d'analyse transversale et évaluation
3. Caractéristique des projets
 - Position des citoyens : victimes, auteurs, enfants, grand public
 - Position des intervenants de première ligne et professionnels
4. Analyse quantitative - monitoring
5. Evaluation de la politique d'impulsion
6. Conclusions générales
7. Présentation des projets : pérennisation après 6 mois

1. Introduction

Introduction

- Pandémie de COVID - Taskforce « groupes vulnérables » - budget de 1 500 000 euros
- Objectifs :
 - Soutenir l'expertise dans les communes confrontées à la VIF
 - Encourager les communes concernées à partager leur expérience et leur expertise avec d'autres communes
 - Tendre vers plus de développement d'une coopération supralocale
 - Développer des projets pilotes innovants.
- 15 projets sélectionnées
 - Chacun un subside d'impulsion de 100 000 euros
 - Remarque : projet Hasselt interrompu

2. Approche d'analyse transversale et évaluation

Approche d'analyse transversale et évaluation

- AR 27/10/2021 : Chapitre IV « Suivi et évaluation »
- Analyse intermédiaire après 1 ans
 - Présentation janvier 2024
- Evaluation finale une fois le projet terminé
 - Basé sur :
 - Rapport d'évaluation finale = auto-évaluation par les projets eux-mêmes
 - Résumé projet
 - Concertations individuelles, où le déroulement est suivi
 - Concertations communes
- Evaluation finale
 - Evolution des projets
 - Les objectifs poursuivis ont été atteints.

3. Caractéristiques des projets

Citoyens

1. Sensibilisation et informations des citoyens
2. Victimes (comme groupe cible)
3. Enfants (comme groupe cible)
4. Auteurs (comme groupe cible)

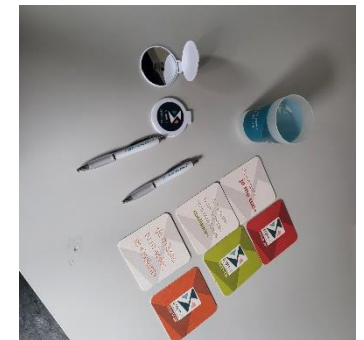
Sensibilisation des citoyens - Identité visuelle

- Création d'un logo et d'identité visuelle



Sensibilisation des citoyens - Moyens de communication

- Site web
- Médias sociaux
- Supports papier
- Goodies
- Média
- Vidéo
- Partenaires pour la sensibilisation



Sensibilisation des citoyens - Evénements

- Sessions et soirées d'informations au sujet de diverses thématiques
- Spectacles / performance artistique :
- Evénements participatifs
- Diffusion de films



Victimes – Accueil et orientation des victimes

- Contact proactif
- Traitement des témoignages
- Groupes de paroles
- Logement

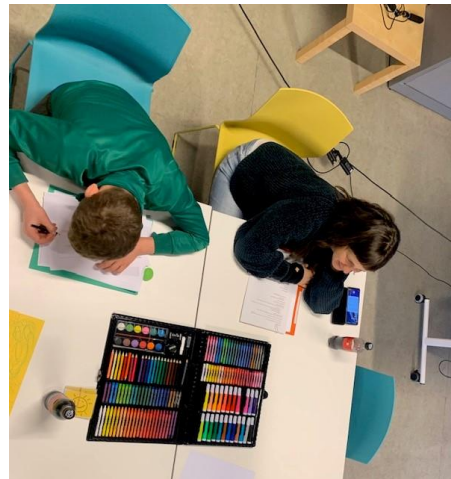
Victimes – Outils de soutien aux victimes

- Mobilité
 - Véhicules 7 places
- Chien de soutien émotionnel
- Service de traduction



Enfants – Accueil & soutien

- Ateliers pour enfants témoins de violences intrafamiliales
- Méthodologie spécifique



Enfants – outils spécifiques

- Babo-box



- Jeu éducatif «Barst?! »



Auteurs – information et sensibilisation

- Groupes de parents

- Site internet

Je subis la violence

Nous vous conseillons de
contacter la ligne d'écoute
0800 30 030

Cette ligne est accessible 24h/24
et 7j/7.

<https://ecouteviolencesconjugales.be/pourquoi-appeler/victime/je-suis-concerne/>

J'ai recours à la violence

Nous vous conseillons de
contacter la ligne d'écoute
0800 30 030

ou de faire appel au service
de l'asbl Praxis.

<https://ecouteviolencesconjugales.be/pourquoi-appeler/auteur/vous-etes-concerne/>

<https://asblpraxis.be/pour-particuliers/groupes-responsabilisation>

Je suis témoin de violences

Nous vous conseillons de
contacter la ligne d'écoute
0800 30 030

Cette ligne est accessible 24h/24
et 7j/7.

<https://ecouteviolencesconjugales.be/pourquoi-appeler/temoin/je-connais-une-victime/>

<https://cvfe.be/services/violences-conjugales/je-veux-comprendre>

Auteurs – accueil et suivi

- L'aide aux auteurs doit être vue comme une mise en sécurité des victimes
- Programmes individuels sur mesure
- Formation de groupe
- Après l'intervention de la police, prise de contact avec les familles, y compris les auteurs de VIF
- Orientation des auteurs vers des services de soutien/suivi.

Auteurs – Mesures de protection des victimes

- L'interdiction temporaire de résidence
- Bracelets anti-rapprochement

Intervenants de première ligne et professionnels

Caractéristiques communes

- Perspective : meilleure portée, efficacité et fonctionnement général des actions à disposition de la VIF
- Qui ? Intervenants de première ligne et professionnels en matière de VIF
- Intervenants de première ligne : confrontés à la VIF dans l'application des tâches
- Professionnels en VIF : VIF comme tâche

Intervenants de première ligne et professionnels en VIF

- Formation

Augmenter le professionnalisme et l'expertise

Sensibiliser et informer les intervenants de première ligne et professionnels sur la VIF

- Outils et méthodologies

= Ressources

- Soutien en vue de détecter, reconnaître et gérer les situations VIF
- Générer un afflux pour l'offre d'aide VIF

Sensibiliser et informer les intervenants de première ligne

- Formation et coaching des intervenants de première ligne
sensibiliser et informer
 - Séries de formations thématiques en présentiel
 - Autres formes : webinaires, colloques

Par ailleurs, groupes cibles mixtes : intervenant de première ligne/citoyen

- Formation des zones de police et administrations locales
 - Personnes ressources

Outils et méthodologies

- Soutien dans des situations de VIF
- Reconnaître/ identifier ?
 - logbook, plan par étapes procédures internes « Veilig Huis »
 - Outil d'évaluation de la gravité de la situation VIF
- Aperçus
 - Carte interactive des services VIF, carte sociale régionale
 - Répertoire des ressources locales

Outils et méthodologies

- Ludification des méthodologies de prévention des VIF
- Train-the-trainer
 - Babo-box
 - Jeu éducatif Barst?!
- Jeu « *Achter de voordeur* » (« derrière la porte d'entrée ») adapté au contexte flamand

Développer et renforcer les réseaux

- Elargir l'approche VIF dans la région plus vaste
- Faciliter le réseau des partenaires
- Processus de coopération

Développer et renforcer les réseaux

- Coopération intercommunale
- Plateforme zonale interdisciplinaire
- Dispositif interdisciplinaire

Processus de coopération

- Entre la Police locale, les administrations locales et le Family Justice Center
 - Echange d'informations dans le cadre de l'évaluation des risques VIF
- Méthodologie concertation de cas anonyme
- Coopération entre la Police et le Parquet
 - Mettre en sécurité les victimes
 - Discussion du dossier
 - Gestion de cas dossiers complexes

Défi : Déontologie et secret professionnel

- Vie privée et RGPD :
 - Besoin d'accords clairs ou de formalisation juridique
- Secret professionnel et déontologie :
 - Besoin d'accords clairs, de modèles de fonctionnement et de responsabilités (juridiques) partagées.
- Accords de fonctionnement pour les coordonnées
- Méthodologie, plan par étapes/procédure
- Protocole

4. Analyse quantitative - monitoring

1. Introduction

Pourquoi un « monitoring quantitatif »?

- Lien Microsoft Forms
- Trois fois par an
- Périodes suivantes :
 - 25/10/2022 au 25/02/2023
 - 25/02/2023 au 25/06/2023
 - 25/06/2023 au 25/10/2023
 - 25/10/2023 au 25/02/2024
 - 25/02/2024 au 25/06/2024
 - 25/06/2024 au 25/10/2024

Rappel

- objectif : constater d'éventuelles tendances
- possibilité de réutiliser les données pour le rapport d'évaluation final

Cf. Analyse transversale (plus loin)

2. Réserves

- s'accorder sur une unique définition des notions
- dégager un consensus sur « que comptons-nous ? »
- rappeler les véritables buts d'une évaluation

choix des indicateurs

Distinguer les victimes (et éventuellement auteurs) **femmes et hommes** ; leur âge (ou du moins, fourchette d'âge) serait aussi intéressant ; préciser **la relation entre victime et auteur**.

Comptabiliser le nombre de situations de violences, et préciser de **quel type de violence** (physique, psychologique, sexuelle, économique ; violences « administratives » et cyberviolences)

Repérer et comprendre des **écarts** ?

Explication :

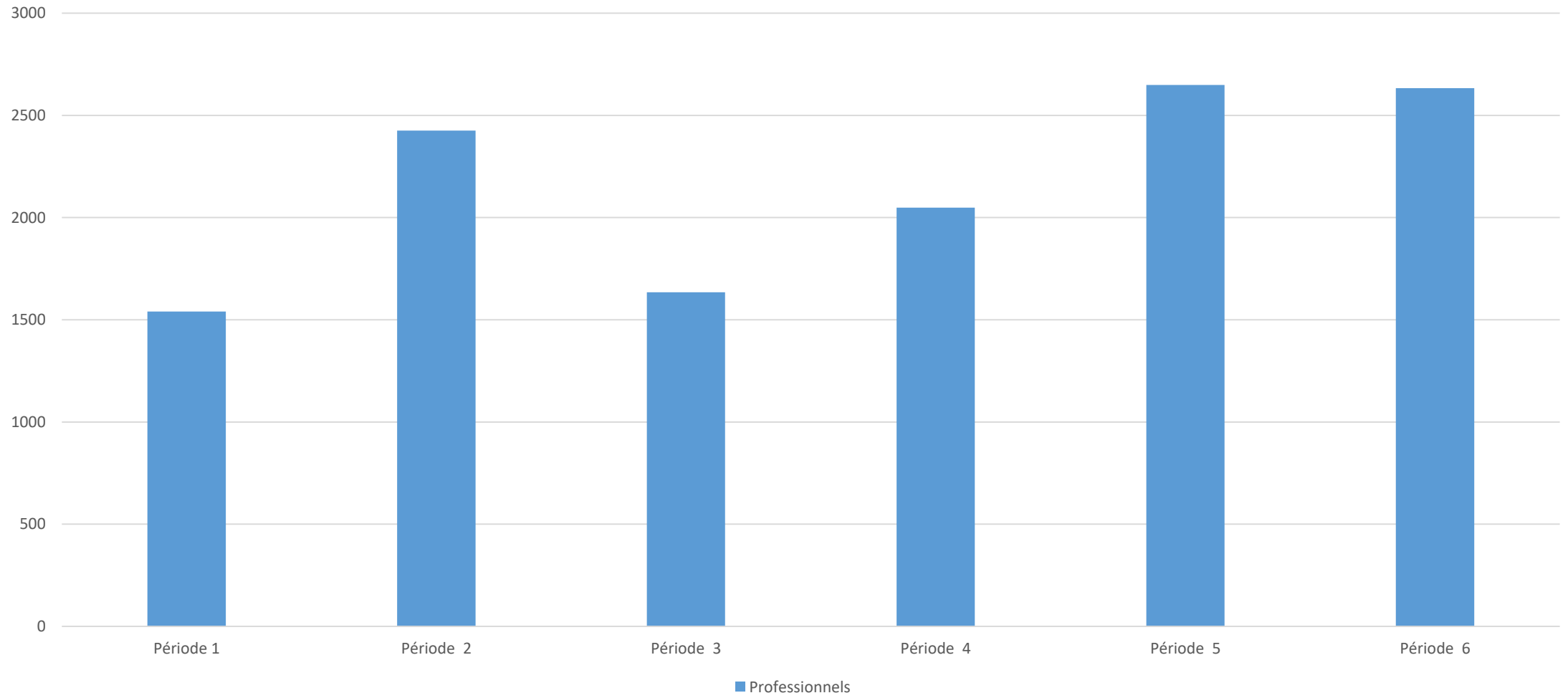
on ne compte pas la même chose

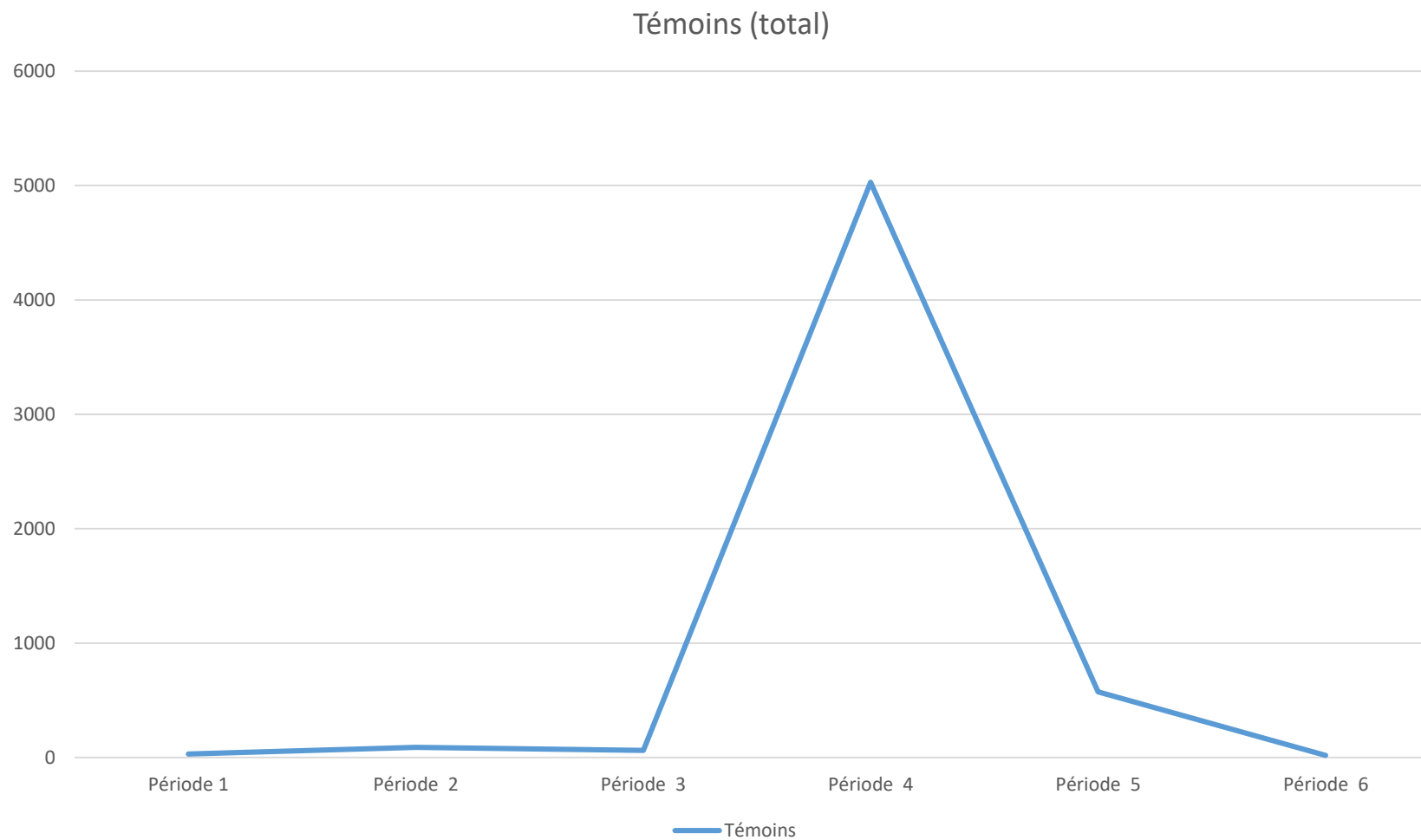
3. Exemples

L'indicateur du nombre de *professionnels* atteints par Ostende marque une progression assez nette.



Professionnels (totaux)





*Sur ce graphique, on distingue à peine les **témoins** des périodes 1, 2, 3 et 6. (le graphique représente le total des **témoins** atteints par tous les projets).*

Verviers

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	TOT
Témoins	0	0	0	0	16	2	18

Diversité de concepts que recouvre le mot de **témoins**: cf. l'exemple verviétois.

Conclusion (et recommandations)

- Établir une définition précise et consensuelle des indicateurs et réflexion quant à la nature du phénomène
- Egalement indirectement impliqués dans les autres aspects des projets
- l'Arrêté Royal « les indicateurs pour l'évaluation d'impact »
 - quelle *théorie du changement*

- Risque de se réduire à une dimension contractuelle, avec des dérives
- Cadre logique/modèle logique/théorie du changement =
expliciter le **fonctionnement attendu** ; mettre en évidence les **aspects les plus importants pour sa performance** : *situation initiale caractérisée par des besoins ou enjeux, activités ou outputs → réalisations → résultat → impact.*

5. Evaluation de la politique d'impulsion

Base structurelle et impulsion

- Fonctionnement existant VIF = bon point de départ
- Combinaison du fonctionnement structurel et du fonctionnement d'impulsion = idéal
 - + Budget initial = simplification
 - Grande dépendance de l'impulsion = incertitude

MAIS

- Volatilité de la politique d'impulsion
- Durée de 2 ans : trop court
- La complexité des procédures administratives raccourcit la période opérationnelle

Budget

Budget ?

- Budget des subsides – 100 000 euros par projet = suffisant
 - Augmente l'efficacité du fonctionnement interne
 - Marge de manœuvre pour missions externes
- Limite de max. 30% propres frais du personnel
 - mieux 50% : personnel en gestion propre

Suivi pouvoir subsidiant

Positif

- Justification régulière (rapports intermédiaires et finaux, ...)
- Concertation individuelle
- Marge de manœuvre pour des ajustements

Suivi administratif = lourd

Marge de manœuvre pour innover

- Possibilité de tenter des choses, d'expérimenter en dehors du cadre
- Coopération avec les nouveaux partenaires

Stimuler le développement de la coopération supralocale

- Coopération dans la région plus globale
 - partage d'expérience et d'expertise avec d'autres communes
 - augmentation d'échelle
- Echange d'expériences à travers toute la Belgique
- Consolidation des réseaux

6. Conclusions générales

Utilité de la prévention primaire

Mieux vaut prévenir que guérir !

- VIF pas encore suffisamment connue et reconnue
- Besoin d'une prise de conscience au sein de la société

MAIS

- Relativement peu d'attention pour les grandes campagnes de sensibilisation générales dans les projets
- Prévention spécifique : enseignement, intervenants de première ligne, ...

Miser sur la prévention secondaire

Attention croissante pour la prévention ciblée et spécifique :

- Meilleure formation et sensibilisation des intervenants de première ligne
- Distinction auteurs, victimes, témoins (enfants)
- Sensibilisation de l'enseignement

Miser sur la prévention secondaire

L'orientation vers une aide comme pierre angulaire

- Elimination des obstacles, accessibilité
 - Concertation de cas de violence intrafamiliale
- Intervention précoce en cas de risque ou de début de violence

Attention croissante pour la prévention tertiaire

« prise en charge »

Auteur comme groupe cible avec un besoin d'aide

Coopération interdisciplinaire

- Augmentation de l'efficacité de la prévention VIF
- La coopération interdisciplinaire est essentielle
 - Partage des informations
 - Offre une plus-value
- Diffusion de l'approche en chaîne VIF

Quête de durabilité

- Plus de chances de s'inspirer d'un projet existant
- Réussite comme argument clé pour un financement continu

7. Présentation des projets

*** pérennisation après 6 mois ***

Questions ou remarques

?



www.ibz.be

@ibzbe

